

Echelle : 1 / 10 000

Echelle : 1 / 5 000



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale
des Territoires

Service aménagement durable,
urbain, risques

Unité prévention
des risques

Plan de Prévention des Risques Naturels
Inondations

Juillet 2012

Commune de GERBEVILLER

Zonage du PPRI

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 9 AOUT 2012
approuvant le PPR

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Jean-François RAFFY

Echelle : 1 / 5 000

Données :
Atlas des Zones Inondables réalisé par
SINBIO en novembre 2007 (HGM) et
CETE en novembre 2010 (Modélisation)

VOIR PLAN AU 1 / 5 000

LEGENDE

Zonage du PPRI

Zone R de préservation

Zone B de protection

La Mortagne

Cote de référence

Conditions d'utilisation.

* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n° 95-101 du 02/02/1995).

* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du
présent PPR

* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.

Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la
responsabilité de l'administration.